

PLAN DE COURS

POL-1004 : Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité

NRC 53574 | Été 2017

Mode d'enseignement : À distance

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Orienté par une approche critique combinant l'étude des auteurs représentatifs, l'examen historique des configurations institutionnelles et l'analyse conceptuelle, ce cours propose une présentation de la dynamique historique et sémantique des idées politiques à partir de l'antiquité gréco-romaine jusqu'à l'aube de la modernité politique. L'accent est aussi mis sur l'irruption de la pensée critique et du pluralisme.

Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

Plage horaire

Sur Internet		
-	00h00 à 00h00	Du 1 mai 2017 au 16 juil. 2017

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=80209>

Coordonnées et disponibilités

Sylvie Loriaux

Professeure

DKN-4461

sylvie.loriaux@pol.ulaval.ca

Tél. : 418-656-2131 poste 4717

Soutien technique

CSTIP - Centre de services en TI et pédagogie

Pavillon Charles-De Koninck, local 0248

aide@cstip.ulaval.ca

418-656-2131 poste 5222

Lundi au jeudi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 21 h 30
Vendredi
8 h 00 à 12 h 00 13 h 00 à 17 h 00

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Objectif général du cours	5
Contenu du cours	5
Approche pédagogique	6
Démarche d'apprentissage	6
Mode d'encadrement	7
Charge de travail et calendrier	7
Feuille de route	9
Évaluations et résultats	9
Liste des évaluations	9
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	10
Participation aux activités d'intégration dans les forums notés	11
Examen 1- Questions à choix multiples de réponse	12
Examen 1 - Questions à développement	12
Examen 2- Questions à choix multiples de réponse	13
Examen 2- Questions à développement	14
Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse	14
Examen 3- Questions à développement	15
Examen final	15
Informations détaillées sur les évaluations formatives	16
Questionnaire Module 01	16
Questionnaire Module 02	16
Questionnaire Module 03	16
Questionnaire Module 04	17
Questionnaire Module 05	17
Questionnaire Module 06	17
Questionnaire Module 07	17
Questionnaire Module 08	17
Questionnaire Module 09	17
Questionnaire Module 10	17
Questionnaire Module 11	18
Barème de conversion	18
Règlements et politiques institutionnels	18
Évaluation de l'enseignement	19
Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental	19
Plagiat	19
Inscription pour le lieu d'examen	20
Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval	20
Évaluation des apprentissages	20

Matériel didactique 23
 Spécifications technologiques 23
 Liste du matériel obligatoire 24

Bibliographie et annexes 24
 Bibliographie 24

Description du cours

Introduction

Intitulé 'Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité', ce cours de 3 crédits se propose de passer en revue l'histoire des idées politiques depuis Platon jusqu'à Thomas Hobbes. Il se penche sur la généalogie de la pensée politique occidentale et met en évidence la place de l'héritage antique, médiéval et prémoderne dans la dynamique historique des représentations politiques.

Ce cours s'adresse particulièrement aux étudiants de premier cycle en science politique, en histoire et en philosophie qui veulent approfondir leurs connaissances de l'histoire des idées politiques pendant les époques antique, médiévale et prémoderne, se familiariser avec les enjeux philosophico-politiques qui ont marqué ces époques, améliorer leur compréhension des principaux concepts politiques et augmenter leurs habiletés analytiques au niveau de la rhétorique politique. Du point de vue du contenu, ce cours est complémentaire à celui intitulé 'Les idées politiques modernes et contemporaines'.

Ce 'Plan de cours' a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il se présente en quelque sorte comme un mode d'emploi, non seulement par rapport aux spécificités du matériel didactique (eg, objectifs, approche, modalités d'encadrement, etc.), mais aussi par rapport à la méthode d'apprentissage recommandée.

Bonne lecture et bon cours!

Objectif général du cours

Le but de ce cours est de vous introduire à l'histoire des idées politiques depuis l'Antiquité jusqu'à la Modernité en insistant, d'une part, sur le contexte historique de production de ces idées et, d'autre part, sur la présentation de la pensée politique des principaux auteurs de la tradition occidentale.

Plus spécifiquement, au terme de ce cours, vous devrez être en mesure de :

- comprendre certains des textes fondamentaux de la pensée politique antique, médiévale et prémoderne;
- expliquer et articuler les concepts clés de la pensée politique antique, médiévale et prémoderne;
- identifier les contributions des principaux penseurs politiques occidentaux antérieurs à la modernité;
- présenter et comparer les positions de différents auteurs sur une question donnée de la pensée politique, évaluer de façon critique les forces et les faiblesses de ces positions;
- décrire le contexte historique et institutionnel de la genèse des concepts essentiels de la pensée politique occidentale.

Contenu du cours

La matière de ce cours s'échelonne sur 11 modules. Chaque module comprend des lectures, une présentation synthétique complémentaire, une activité d'intégration ainsi que des exercices d'autoévaluation.

L'architecture pédagogique de ce cours mobilise deux types de démarches :

1. une démarche historico-analytique centrée sur la contextualisation et la compréhension des idées politiques développées par les principaux auteurs antiques, médiévaux et prémodernes de la tradition politique occidentale. Cette démarche mobilise principalement la lecture attentive des textes associés aux modules ainsi que le visionnement des présentations synthétiques complémentaires.
 2. une démarche critico-prospective visant à développer la capacité d'analyse et d'argumentation dans le cadre de débats politiques et philosophiques. Cette dernière démarche mobilise la participation des étudiants aux débats initiés sur les forums notés du cours.
- Pour tirer profit de ces deux démarches, il est vivement conseillé aux étudiants de commencer par la lecture des textes principaux associés au module en question. Dans une seconde étape, ils consulteront la présentation synthétique complémentaire. Et pour consolider leurs connaissances, ils liront les textes primaires et secondaires obligatoires. La littérature secondaire permet d'approfondir la compréhension des certains aspects théoriques abordés dans les séances du cours, tandis que la littérature primaire entend resituer la pensée politique de l'auteur dans le contexte littéraire de son affirmation. La lecture des textes primaires et secondaires facilitera la participation des étudiants aux activités d'intégration des forums notés.

Élaborer des schémas de réponse adéquats aux questions à développement de chaque module est une étape essentielle d'apprentissage qui permet de vérifier le niveau de compréhension de la matière et d'identifier les lacunes à combler. La fiabilité de ces

schémas de réponse pourra être vérifiée au fil des discussions engagées entre les étudiants dans le forum principal du cours. Étant donné que les questions à développement des examens en ligne seront choisies parmi les questions à développement des modules, les étudiants ne bénéficieront d'aucun encadrement pour la rédaction de leurs réponses à ces questions.

Présentation des modules

Module	Titre du module	
1	Le monde grec et la démocratie	
2	Platon et la République	
3	Aristote et la question de la citoyenneté	
4	Cicéron. De la république romaine à l'empire universel	
5	Saint Augustin et la pensée politique chrétienne	
6	Les avatars médiévaux de l'aristotélisme : Maïmonide, Al Farabi, Thomas d'Aquin	
7	Entre Église et Empire : Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham	
8	Nicolas Machiavel et Francesco Guichardin: la vertu républicaine	
9	Jean Bodin. La Réforme et la redéfinition de la souveraineté	
10	L'école de Salamanque et Grotius. Droit naturel et raison en politique	
11	Thomas Hobbes. République et monarchie	
	Examen final	

Approche pédagogique

Le cours 'Les idées politiques de la Grèce à l'aube de la modernité' est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et les activités proposées vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage autonome. Vous pouvez ainsi gérer votre temps d'étude et prendre en charge votre formation.

Pendant toute la session, vous bénéficierez du soutien de la personne assurant l'encadrement. Sa tâche est de faciliter vos conditions d'apprentissage et de vous accompagner dans votre démarche de sorte à ce que vous atteigniez les objectifs du cours.

Démarche d'apprentissage

L'icône *feuille de route* est le premier document à consulter au moment d'amorcer une nouvelle séance de cours. C'est là que se trouvent les informations sur l'ensemble des activités à réaliser sur une base hebdomadaire.

Voici les étapes d'apprentissage d'un module :

- faire la lecture du texte associé au module de la semaine;
- synthétiser et approfondir les connaissances acquises lors de la lecture en consultant la présentation qui résume le texte associé;
- faire la lecture des textes primaires et secondaires obligatoires. Cette lecture sera orientée par les questions à développement du module, mais aussi par la nécessité de contribuer de façon non redondante aux forums notés;
- vérifier la compréhension et consolider les acquis en effectuant les exercices d'autoévaluation. Les autoévaluations comprennent des questions à choix multiples et des questions à développement. Il est important que les étudiants préparent leurs réponses aux questions à développement car certaines de ces questions se retrouveront dans le questionnaire des examens en ligne et de l'examen final;
- démontrer sa capacité d'utiliser les connaissances théoriques lors des activités d'intégration organisées sur les forums notés.

Mode d'encadrement

Pour les questions d'intérêt général qui profiteront à toute la classe, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de l'encadrement via le **forum** principal.

Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires. Seules les questions portant sur des points d'éclaircissement et montrant que vous avez parcouru les différentes étapes d'apprentissage seront prises en compte. Ne manquez donc pas d'examiner le site de cours ainsi que les outils d'apprentissage mis à votre disposition avant d'en référer à la personne responsable de l'encadrement.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer avec la personne responsable de l'encadrement par **courrier électronique**.

Le délai de réponse pour les questions posées sur le forum ou par courriel est de 48 heures ouvrables (ie, à l'exception du samedi, du dimanche et des jours fériés).

Pour vous aider à améliorer vos stratégies d'apprentissage, pour vous guider vers l'essentiel du contenu et pour vous aider dans la gestion de votre temps d'étude, vous pouvez consulter le Centre d'aide aux étudiants pour obtenir des conseils sur la réussite universitaire (www.aide.ulaval.ca).

Charge de travail et calendrier

Ce cours de 3 crédits est offert à distance sur une session comprenant 11 modules. La charge de travail exigée pour l'étude des modules et la réalisation des évaluations est estimée à environ 9 heures par semaine.

Un calendrier pédagogique détaillé est proposé dans le tableau ci-dessous. Il peut être adapté selon vos disponibilités pendant les semaines du trimestre, puisque la formule d'enseignement à distance vous permet d'apprendre à votre rythme. Notez cependant qu'en adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous pourrez bénéficier d'une rétroaction de la personne responsable de l'encadrement durant tout votre cheminement.

Calendrier pédagogique

Semaines	Tâches	Évaluation
Semaine 1	<ul style="list-style-type: none">• Lecture du Guide d'étude• Lecture obligatoire du texte associé au module 1• Visionnement de la présentation synthétique• Lecture des textes primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forum de présentation + forums 1.1 et 1.2.

	<ul style="list-style-type: none"> • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	
Semaine 2	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 2 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 2.1 et 2.2.
Semaine 3	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 3 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 3.1 et 3.2 1er examen en ligne portant sur les modules 1-3 (19-21 mai 2017)
Semaine 4	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 4 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 4.1 et 4.2
Semaine 5	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 5 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 5.1 et 5.2
Semaine 6	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 6 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 6.1 et 6.2 2e examen en ligne portant sur les modules 4-6 (9-11 juin 2017)
Semaine 7	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 7 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 7.1 et 7.2.
Semaine 8	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 8 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 8.1 et 8.2
Semaine 9	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 9 • Visionnement de la présentation synthétique 	Participation aux activités de discussion sur les

	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	forums notés : forums 9.1 et 9.2 3e examen en ligne portant sur les modules 7-9 (30 juin - 2 juillet 2017)
Semaine 10	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 10 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Effectuer l'autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 10.1 et 10.2
Semaine 11	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture obligatoire du texte associé au module 11 • Visionnement de la présentation synthétique • Lecture des texte primaires (et éventuellement secondaires) obligatoires • Effectuer l'autoévaluation • Préparation des réponses aux questions à développement 	Participation aux activités de discussion sur les forums notés : forums 11.1 et 11.2.

EXAMEN FINAL EN SALLE SOUS SURVEILLANCE - LE SAMEDI 15 JUILLET 2017 de 13h30 à 16h30)

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Module 1 : Le monde grec et la démocratie	1 mai 2017
Module 2 : Platon et la République	8 mai 2017
Module 3 : Aristote et la question de la citoyenneté	15 mai 2017
Module 4 : Cicéron. De la république romaine à l'empire universel	22 mai 2017
Module 5 : Saint Augustin et la pensée politique chrétienne	29 mai 2017
Module 6 : Les avatars médiévaux de l'aristotélisme : Maimonide, Al Farabi, Thomas d'Aquin	5 juin 2017
Module 7 : Entre Église et Empire : Dante, Marsile de Padoue, Guillaume d'Ockham.	12 juin 2017
Module 8 : Nicolas Machiavel et Francesco Guichardin: la vertu républicaine	19 juin 2017
Module 9 : Jean Bodin. La Reforme et la redéfinition de la souveraineté	26 juin 2017
Module 10 : École de Salamanque et Grotius. Droit naturel et Raison en politique	3 juil. 2017
Module 11 : Hobbes. République et monarchie	10 juil. 2017
Examen final (en classe)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives

Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Participation aux activités d'intégration dans les forums notés	À déterminer	Individuel	15 %
Examen 1- Questions à choix multiples de réponse	Du 19 mai 2017 à 09h00 au 21 mai 2017 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 1 - Questions à développement	Du 19 mai 2017 à 09h00 au 21 mai 2017 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 2- Questions à choix multiples de réponse	Du 9 juin 2017 à 09h00 au 11 juin 2017 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 2- Questions à développement	Du 9 juin 2017 à 09h00 au 11 juin 2017 à 23h30	Individuel	12 %
Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse	Du 30 juin 2017 à 09h00 au 2 juil. 2017 à 23h30	Individuel	3 %
Examen 3- Questions à développement	Du 30 juin 2017 à 09h00 au 2 juil. 2017 à 23h30	Individuel	12 %
Examen final	Le 15 juil. 2017 de 13h30 à 16h30	Individuel	40 %

Formatives

Titre	Date	Mode de travail
Autoévaluations		
Questionnaire Module 01	Du 1 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 02	Du 8 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 03	Du 15 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 04	Du 22 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 05	Du 29 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 06	Du 5 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 07	Du 12 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 08	Du 19 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 09	Du 26 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 10	Du 3 juil. 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel
Questionnaire Module 11	Du 10 juil. 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

Participation aux activités d'intégration dans les forums notés

Date de remise :	À déterminer
	Le forum noté d'un module ouvre chaque lundi à 07h 00 et ferme chaque dimanche suivant à 23h59 (heure du Québec).
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	15 %
Remise de l'évaluation :	blogue du cours
Directives de l'évaluation :	Ces activités d'intégration ont pour objectif de stimuler la capacité des étudiants à articuler les concepts fondamentaux de la pensée politique et à comprendre les enjeux politiques contemporains. Elles visent aussi à familiariser les étudiants avec la lecture des textes classiques de la philosophie politique occidentale et à leur faire comprendre l'importance de ces textes dans l'évaluation critique des débats politiques actuels. Enfin, ces activités constituent un exercice d'argumentation basé sur l'échange respectueux d'opinions différentes.

Comme l'indique le calendrier, une activité d'intégration a lieu sur les forums notés chaque semaine. Pour éviter la redondance des interventions, les échanges porteront sur deux thèmes complémentaires. Les étudiants peuvent poster leurs interventions dans les deux thèmes, mais seules deux interventions par module seront prises en considération pour le calcul de la note. En conséquence, le cours aura 22 thèmes (2 par module) et les débats de chaque thème seront orientés par une question spécifique.

Pour obtenir la note maximale pour cette activité (15 points), les étudiants doivent avoir au minimum 6 interventions principales et 8 interventions secondaires valides. Ils doivent aussi participer à l'exercice de présentation qui se déroulera dans le thème du premier module (1 point). Les étudiants qui ne veulent pas participer à cette activité de présentation doivent effectuer une intervention principale supplémentaire valide pour obtenir les 15 points dédiés à cette activité. Il importe que les étudiants respectent les consignes visant la rédaction et la publication des interventions. Ils peuvent initier la discussion à partir de la problématique du thème (intervention principale) ou répondre aux interventions déjà postées par leurs collègues (intervention secondaire). Chaque intervention valide, principale et secondaire, compte pour 1 point.

Pour être valide, une intervention doit :

- avoir environ 80 mots (sans citations ou références bibliographiques)
- correspondre à la problématique associée à la question du forum ou constituer une réponse pertinente à une intervention postée par un autre étudiant
- être écrite dans un français intelligible
- baser son argumentation le texte associé au module et sur les lectures (primaires et secondaires) obligatoires
- être postée dans le délai indiqué dans le calendrier des forums
- avoir un caractère non-redondant
- démontrer une bonne compréhension de la matière du cours
- indiquer clairement les références bibliographiques aux sources citées

Stratégies pour augmenter la qualité des interventions :

- appuyez votre argumentation sur le texte associé au module et sur les lectures (primaires et secondaires) obligatoires
- essayez de prouver (par citations et références) que vous avez la capacité d'utiliser correctement la matière du cours pour répondre aux questions des modules
- postez plusieurs interventions principales et secondaires dans chaque forum pour augmenter la probabilité d'un bon résultat
- n'hésitez pas à poster vos interventions. Le but principal de l'exercice est d'encourager les habilités communicatives des étudiants et leur capacité d'utiliser le cadre théorique du cours

pour comprendre et évaluer les enjeux idéologiques des opinions politiques. Même si vos interventions ne répondent pas totalement aux critères de l'évaluation elles peuvent constituer une contribution notable à l'avancement des débats

Critères qui pourraient rendre une intervention invalide :

- redondance
- plagiat
- incohérence
- manque de correspondance entre question et réponse
- retard
- développement trop long (plus de 200 mots - excluant les citations et les références) ou trop court
- manque de références bibliographiques.

Limites :

- dans le cas où le même étudiant poste plusieurs interventions principales et secondaires dans le même thème ou dans les deux thèmes du même module, l'évaluation prendra en considération seulement deux interventions : la meilleure intervention principale et la meilleure intervention secondaire.
- toute intervention postée avant ou après, respectivement, les dates d'ouverture ou de fermeture indiquées dans le calendrier des forums ne sera pas prise en considération pour l'évaluation de cette activité.
- aucune atteinte à l'éthique ne sera tolérée et toute infraction sera jugée selon le règlement disciplinaire de l'Université Laval.

Évaluation des interventions sur les forums notés :

- les interventions valides auront 1 point chacune tandis que les interventions qui ne répondent pas aux critères de l'évaluation auront 0 points.
- pendant les premières semaines du cours, l'enseignant publiera, si nécessaire, des consignes générales visant l'amélioration des interventions.
- les étudiants dont les interventions nécessitent une amélioration seront avertis.
- l'évaluation des interventions se fera à la fin du cours et elle sera influencée par l'activité générale de l'étudiant sur les forums notés.

Examen 1- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 1- Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 19 mai 2017 à 09h00 au 21 mai 2017 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %
Directives :	

Modules 1-3. Questions à choix multiples de réponse

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur les présentations synthétiques. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 1 - Questions à développement

Date :	Du 19 mai 2017 à 09h00 au 21 mai 2017 à 23h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	12 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Modules 1-3. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies parmi les douze questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale de la littérature primaire et secondaire obligatoire.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'appliquera automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la [boîte de dépôt](#) de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence et justesse de l'argumentation
- capacité de synthèse
- références bibliographiques précises
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen.

Le fichier de l'examen sera disponible ci-dessous, à l'heure prévue de l'examen.

Examen 2- Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 2- Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 9 juin 2017 à 09h00 au 11 juin 2017 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %
Directives :	Modules 4-6. Questions à choix multiples de réponse

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur les présentations synthétiques. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous

devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 2- Questions à développement

Date :	Du 9 juin 2017 à 09h00 au 11 juin 2017 à 23h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	12 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Modules 4-6. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies parmi les douze questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale de la littérature primaire et secondaire obligatoire. Elles pourraient aussi impliquer des comparaisons avec la matière des modules antérieurs.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'appliquera automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la [boîte de dépôt](#) de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence et justesse de l'argumentation
- capacité de synthèse
- références bibliographiques précises
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen.

Le fichier de l'examen sera disponible ci-dessous, à l'heure prévue de l'examen.

Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse

Titre du questionnaire :	Examen 3 - Questions à choix multiples de réponse
Période de disponibilité :	Du 30 juin 2017 à 09h00 au 2 juil. 2017 à 23h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	3 %
Directives :	

Modules 7-9. Questions à choix multiples de réponse

Les dix questions à choix multiples comptent pour 3 points au total (10 X 0.3 points). Ces questions sont du même type que les questions insérées dans les autoévaluations, mais il s'agit généralement de questions inédites. Ces questions portent principalement sur le texte associé aux modules et sur les présentations synthétiques. Pour compléter l'évaluation des questions à choix multiples, vous devez cliquer sur le lien 'Examen - Question à choix multiples' dans le tableau des évaluations sommatives.

Examen 3- Questions à développement

Date :	Du 30 juin 2017 à 09h00 au 2 juil. 2017 à 23h30
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	12 %
Remise de l'évaluation :	Boîte de dépôt
Directives de l'évaluation :	Modules 7-9. Questions à développement (12 points, 2 x 6 points)

Les deux questions à développement seront choisies parmi les douze questions à développement associées aux modules dont la matière fera l'objet de l'évaluation.

Ces questions nécessitent des réponses d'environ 400 mots et une structure argumentative cohérente. Elles portent généralement sur toute la matière déjà abordée mais surtout sur celle des modules explicitement visés par l'évaluation. Ces questions se proposent également de vérifier la compréhension générale de la littérature primaire et secondaire obligatoire. Elles pourraient aussi impliquer des comparaisons avec la matière des modules antérieurs.

Comme les réponses à ces questions demandent une bonne compréhension de la matière et un certain effort de synthèse, on recommande aux étudiants de rédiger leurs réponses aux questions à développement de façon progressive et régulière, tout au long de la session.

Les examens remis en retard ne seront pas évalués. La note '0' s'appliquera automatiquement.

Pour réaliser cette partie de l'examen, vous devrez télécharger le fichier Word contenant les questions à développement et répondre aux questions localement sur votre ordinateur dans une réponse d'environ 400 mots par question. Finalement, vous devrez envoyer votre fichier via la [boîte de dépôt](#) de cet examen.

Critères d'évaluation :

- correspondance entre question et réponse
- cohérence et justesse de l'argumentation
- capacité de synthèse
- références bibliographiques précises
- originalité
- qualité de l'expression écrite (jusqu'à 10 % de la note)

Publication des résultats :

Maximum deux semaines après la date limite de chaque examen.

Le fichier de l'examen sera disponible ci-dessous, à l'heure prévue de l'examen.

Examen final

Date et lieu :	Le 15 juil. 2017 de 13h30 à 16h30 , DKN-1A
Mode de travail :	Individuel

Pondération : 40 %
Remise de l'évaluation : DKN-1A
Directives de l'évaluation :

L'examen final dure 3 heures et se déroule en salle, sous surveillance, à la date indiquée dans le WebCT et les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel n'est autorisé.

Cet examen aura deux sections : la première section portera sur la matière des deux derniers modules tandis que la seconde section intégrera deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi toutes les questions de synthèse du cours ainsi qu'une question de réflexion.

Section 1 (15points):

- 10 questions à choix multiples portant sur la matière des deux derniers modules (5 points)
- 2 questions à développement choisies parmi les huit questions à développement des modules 10 et 11 (2 x 5 points).

Section 2 (25 points 10 +10 +5):

- deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi les 11 questions de synthèse du cours (2 x 10 points). La question de synthèse associée à chaque module se trouve insérée dans une section particulière de l'autoévaluation. À l'examen final, les étudiants pourront opter entre deux blocs de deux questions.
- une question de réflexion qui couvre l'ensemble des 11 modules et qui vise à évaluer la capacité des étudiants à comprendre l'évolution des principaux concepts et enjeux politico-philosophiques au cours de la période étudiée (5 points).

Critères d'évaluation

Correspondance entre la question posée et la réponse fournie ; cohérence et justesse de l'argumentation ; esprit de synthèse; originalité; maîtrise des cadres conceptuels et institutionnels présentés dans le cours; qualité de l'expression écrite.

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Questionnaire Module 01

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 01](#)
Période de disponibilité : Du 1 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 02

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 02](#)
Période de disponibilité : Du 8 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 03

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 03](#)
Période de disponibilité : Du 15 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00

Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 04

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 04](#)
Période de disponibilité : Du 22 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 05

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 05](#)
Période de disponibilité : Du 29 mai 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 06

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 06](#)
Période de disponibilité : Du 5 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : 1 tentative permise
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 07

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 07](#)
Période de disponibilité : Du 12 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 08

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 08](#)
Période de disponibilité : Du 19 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 09

Titre du questionnaire : [Questionnaire Module 09](#)
Période de disponibilité : Du 26 juin 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives : Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail : Individuel

Questionnaire Module 10

Titre du questionnaire :	Questionnaire Module 10
Période de disponibilité :	Du 3 juil. 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail :	Individuel

Questionnaire Module 11

Titre du questionnaire :	Questionnaire module 11
Période de disponibilité :	Du 10 juil. 2017 à 07h00 au 15 juil. 2017 à 12h00
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la première tentative sera conservé)
Mode de travail :	Individuel

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	90	100
A	85	89,99
A-	80	84,99
B+	76	79,99
B	73	75,99
B-	70	72,99

Cote	% minimum	% maximum
C+	66	69,99
C	63	65,99
C-	60	62,99
D+	55	59,99
D	50	54,99
E	0	49,99

Règlements et politiques institutionnels

Règlement disciplinaire

Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#), la capsule d'information [Citer ses sources et éviter le plagiat](#) et le site de la [Bibliothèque](#) pour savoir comment citer vos sources.

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcelement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement : <https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcelement.html>

Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la *Loi sur le droit d'auteur*.

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante : http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf

Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses objectifs. Vous recevrez à cet effet un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** obtenue auprès d'un conseiller du **secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au **début de la session** afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le **secteur ACSESH** au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Pour les étudiants qui réaliseront leurs examens à l'extérieur du campus, il est également important de contacter le Bureau de soutien à l'enseignement à l'adresse examen1@bse.ulaval.ca afin que les mesures d'accommodement soient mises en place adéquatement sur les lieux d'examen.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante: www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la *Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle*:

https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf

Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de:

- i. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source;

- ii. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
- iii. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
- iv. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant);
- v. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source: COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)

Inscription pour le lieu d'examen

Si vous êtes à moins de 100 km de l'Université Laval, vous faites vos examens sur le campus.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à moins de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens dans un centre d'examens de l'Université Laval au Québec.

Si vous êtes au Québec ou à l'extérieur du Québec, à plus de 100 km d'un centre d'examens de l'Université Laval, vous faites vos examens avec répondant.

Tous les étudiants inscrits à un cours à distance doivent sélectionner leur lieu d'examen avant le 12 mai 2017 et ce, que vous souhaitiez réaliser votre examen sur le campus de l'Université Laval ou à l'extérieur du campus. Pour plus d'informations, consultez le [site Web de la formation à distance](#).

Si vous omettez de vous inscrire, il nous est impossible de savoir à quel endroit nous devons expédier votre questionnaire d'examen; le cas échéant, vous devrez alors passer votre examen à Québec.

Si votre inscription est effectuée après la date limite, il nous est impossible de garantir que vous puissiez passer votre examen dans votre région.

Application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval

La Faculté des sciences sociales se réfère aux dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval inscrites dans son Règlement des études (mai 2009).

Mesures d'évaluation de la qualité du français

L'Université Laval reconnaît l'importance et le rôle de quatre principales habiletés langagières dans la formation qu'elle dispense : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite.

Elle considère également que la maîtrise de ces habiletés est mesurable et veille à ce que les diverses mesures d'évaluation soient adaptées à chacun des trois cycles d'études et contribuent à l'atteinte des objectifs de formation qu'elle s'est fixés.

Mesures de soutien

Lorsque les enseignants et les chercheurs observent des difficultés chez les étudiants, ils lui offrent le soutien approprié :

- A) En cas de difficultés relatives à l'application des conventions scientifiques, ils prodiguent les conseils adéquats;
- B) En cas de problèmes liés à l'expression claire et cohérente des idées, ils orientent l'étudiant, en concertation avec sa direction de programme, vers des cours centrés sur l'expression écrite de la pensée;
- C) En cas de difficultés liées à la maîtrise du code linguistique du français, ils réfèrent l'étudiant à sa direction de programme, qui lui indiquera les ressources mises à sa disposition (cours, ateliers, centres d'aide, etc.).

Parmi les mesures de soutien offertes aux étudiants, la Faculté des sciences sociales invite les étudiants et les enseignants à consulter le répertoire des ressources pour améliorer la qualité de la langue dans les cours de sciences humaines. Ce répertoire se trouve dans le portail du Réseau Fernand Dumont à l'adresse suivante : <http://www.rfd.fse.ulaval.ca/>. Le **Réseau Fernand-Dumont** regroupe des professeurs et chargés de cours de sciences humaines qui cherchent à améliorer les compétences langagières de leurs étudiants dans les différentes tâches de lecture et d'écriture propres à leur discipline.

Évaluation des apprentissages

AUTOÉVALUATIONS NON NOTÉES

Les autoévaluations ne sont pas notées, mais jouent un rôle essentiel dans la bonne compréhension de la matière. Composées de questions à choix multiples et à développement, elles indiquent quels sont les aspects les plus importants du cours et elles anticipent la formule d'évaluation proposée par les trois examens en ligne et l'examen final.

Les autoévaluations ont trois sections :

A) Questions à choix multiples (20-30 questions) qui permettent aux étudiants de vérifier leur bonne compréhension de la matière et de se familiariser avec les examens en ligne. Les questions à choix multiples des examens respecteront la même formule d'évaluation que celles de l'autoévaluation. Les questions à choix multiples des autoévaluations ne se retrouvent pas nécessairement parmi les questions des examens.

B) Questions à développement portant principalement sur la matière du cours (4 questions). Les questions à développement des examens en ligne seront choisies parmi ces questions. Une section de l'examen final intègre également de telles questions. Afin de mieux réussir les examens, il est donc conseillé de préparer hebdomadairement des éléments de réponse pour toutes les questions à développement associées au module de la semaine. Comme les réponses à ces questions feront l'objet d'une évaluation, les étudiants doivent les préparer seuls, sans solliciter l'encadrement du tuteur.

C) Question de synthèse. L'autoévaluation de chaque module intègre une question de synthèse qui est susceptible de porter sur la matière de plusieurs modules. Le questionnaire de l'examen final comportera deux questions de synthèse choisies parmi les 11 questions de synthèse des modules. Il est donc conseillé de préparer individuellement des réponses à toutes ces questions avant l'examen final.

ÉVALUATIONS NOTÉES

I. Participation aux activités d'intégration dans les forums notés (15%)

Calendrier des forums.

Correspondance			Questions des forums	Textes primaires et secondaires associés aux thèmes des modules
Module				
1			<i>Forum de présentation</i>	Thucydide, "Discours pour les Méliens"
			<i>Forum 1.1.</i>	Thucydide, "Oraison funèbre de Périclès"
			<i>Forum 1.2.</i>	Platon, "Socrate face aux lois de la cité"
2			<i>Forum 2.1.</i>	Xénophon, "La critique de la démocratie"
			<i>Forum 2.2.</i>	Platon, "Le noble mensonge"
				Platon, "L'allégorie de la caverne"
3			<i>Forum 3.1.</i>	Protagoras, "Sur la justice"
			<i>Forum 3.2.</i>	Karl Popper, "Origines antiques de la société close"
				Aristote, "L'origine de la politique"
4			<i>Forum 4.1.</i>	Aristote, "Sur la citoyenneté"
			<i>Forum 4.2.</i>	Aristote, "Sur les régimes politiques"
				Platon, "Sur la dégénérescence des régimes politiques"
4			<i>Forum 4.1.</i>	Polybe, "La république romaine"
			<i>Forum 4.2.</i>	Cicéron, "Sur la Justice"
				Cicéron, "Sur la chose publique"
				Marc-Aurèle, "Vers une citoyenneté cosmopolitique"

5			Forum 5.1.	Eusèbe de Césarée, "L'empereur chrétien"
			Forum 5.2.	Saint Augustin, "Sur les deux cités"
6			Forum 6.1.	Thomas d'Aquin, "Introduction à la Politique d'Aristote"
			Forum 6.2.	Maïmonide, "Sur la loi" Al-Fârâbî, "Sur la science politique"
7			Forum 7.1.	Dante, "Sur la monarchie universelle"
			Forum 7.2.	Marsile de Padoue, "Sur le gouvernement"
8			Forum 8.1.	Machiavel, "Le prince"
			Forum 8.2.	Guichardin, "Sur le gouvernement de Florence"
9			Forum 9.1.	Jean Bodin, "Citoyenneté et souveraineté"
			Forum 9.2.	Théodore de Bèze, "Du droit des magistrats"
10			Forum 10.1.	Grotius, "L'État et le droit"
			Forum 10.2.	Francesco de Vitoria, "Sur le pouvoir" Chantal Millon-Delsol, "Le principe de subsidiarité"
11			Forum 11.1.	Thomas Hobbes, "Liberté et Contrat"
			Forum 11.2.	Thomas Hobbes, "Sur le Souverain" Spinoza, "Sur la Politique"
			Forum 12.2.	
le forum de présentation sera ouvert jusqu'à la fin de la 11ème semaine du cours.				

II. Trois examens en ligne (15% x 3= 45%)

Déroulement:

- Les tests seront effectués en ligne pendant les trois derniers jours de la 3e, de la 6e et de la 9e semaine du cours.
- Chaque test se fait individuellement.
- Les tests à choix multiples comportent 10 questions et vous avez 20 minutes pour y répondre.
- Pour bénéficier d'assistance technique pendant l'examen, il est conseillé de commencer votre test pendant les heures de travail du service CSTIP. Une procédure exceptionnelle d'évaluation pour les étudiants qui rencontrent des problèmes techniques insurmontables pendant leur examen est prévue. Il est fortement conseillé de garder une copie de vos réponses aux questions à développement, car elle pourra se montrer utile en cas de panne électronique.

- Les étudiants qui n'effectuent pas les tests en ligne dans les délais indiqués n'ont pas la possibilité de les reprendre et perdent automatiquement les 15% (x 3) points alloués à une telle évaluation.

Calendrier des examens en ligne :

Examen	Semaine	Période de déroulement (Heure du Québec)	Matière visée principalement
1	3	du 19 mai 2017 à 9h00 au 21 mai 2017 à 23h30	Modules 1, 2, 3
2	6	du 9 juin 2017 à 9h00 au 11 juin 2017 à 23h30	Modules 4, 5, 6
3	9	du 30 juin 2017 à 9h00 au 2 juillet 2017 à 23h30	Modules 7, 8, 9
	11	Examen final - le 15 juillet 2017 de 13h30 à 16h30	La compréhension de la matière des modules 10 et 11 sera évaluée dans une section particulière de l'examen final.

III. Un examen final en classe (40%)

L'examen final dure 3 heures et se déroule en salle, sous surveillance, à la date indiquée dans le WebCT et les avis de convocation du bureau de formation à distance. Aucun matériel n'est autorisé.

Cet examen aura deux sections : la première section portera sur la matière des deux derniers modules tandis que la seconde section intégrera deux questions de synthèse choisies par la professeure parmi toutes les questions de synthèse du cours ainsi qu'une question de réflexion.

RÉPARTITION TOTALE

L'ensemble des évaluations notées compte pour 100 % de la note du cours. En voici le partage :

Évaluation notée	Pondération	Seuil de passage
Participation aux activités d'intégration dans le forum du cours	(15%)	
3 examens maison en ligne	(3X15%)	
Examen final	(40%)	
	100%	50%

Matériel didactique

Spécifications technologiques

Afin d'accéder sans difficulté au contenu de votre cours sur monPortail, vous devez vous référer aux informations ci-dessous.

Liste des navigateurs supportés :

- [Google Chrome](#)
- [Mozilla Firefox](#)

- Safari
- Internet Explorer 11 et plus
- [Opera](#)

Appareils mobiles

Il est important de préciser que l'utilisation des périphériques mobiles n'est pas officiellement supportée pour les sites de cours. La consultation des contenus est fonctionnelle pour la plupart des appareils sous Android et iOS, mais il existe certaines limites :

- les appareils mobiles sous Windows RT, BlackBerry et les iPhone 4 et 4S ne sont pas supportés;
- le contenu Flash n'est pas supporté, ce qui empêche la consultation des blocs de contenu audio-vidéo, de contenu Flash et de certaines présentations multimédias;
- la fonctionnalité de glisser-déposer n'est pas supportée, ce qui empêche la réalisation de certains questionnaires.

Team Viewer

TeamViewer est l'application utilisée par le CSTIP pour faire du soutien à distance. En exécutant cette application, vous permettrez à un agent de soutien informatique de se connecter à votre poste pour vous aider. Pour télécharger l'application, [rendez-vous à cette page](#).

Liste du matériel obligatoire

Tout le matériel didactique se trouve en ligne, dans les feuilles de route.

Bibliographie et annexes

Bibliographie

Bibliographie générale du cours

- BROWN, Robert, *Classical Political Theories. From Plato to Marx*, New York, Macmillan Publishing Company, 1990, 521 p. (cote : JA 81 C614 1990)
- CHABOT, Jean-Luc, *Histoire de la pensée politique (XIX^e-XX^e siècles)*, Paris, Masson, 1988, 202 p. (cote: JA 83 C428 1988)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER (dir.), *Dictionnaire des oeuvres politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986, 904 p. (cote : JA 62 D5542 1986)
- CHATELET, François, Olivier DUHAMEL et Évelyne PISIER-KOUCHNER, *Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1993 (c1982), 348 p. (cote : JA 83 C492h 1993)
- CHEVALLIER, Jean-Jacques, *Histoire de la pensée politique*, Paris, Payot et Rivages, 1993 (c1979), 893 p. (cote : JA 81 C527 1993)
- COLAS, Dominique, *La pensée politique*, Paris : Larousse, 1992, 768p.
- DUQUETTE, Michel et LAMOUREUX, Diane, *Les idées politiques de Platon à Marx*, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1993, 480p.
- FARAGO, France, *Les grands courants de la pensée politique*, Paris, Arman Colin, 96p.
- FERRY, Jean-Marc et Justine LACROIX, *La pensée politique contemporaine*. Bruyant, Bruxelles, 2000, 434 p. (JA 83 F399 2000)
- GOYARD-FABRE, Simone, *Philosophie politique XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 1987, 543 p. (cote : JA 83 G724 1987)
- GUCHET, Yves, *Histoire des idées politiques*, Paris, Armand Collin, 1995, Tome 1 : « De l'Antiquité à la Révolution française », 491 p. (cote : JA 81 G921 1995 1)
- MORROW, John, *A History of Political Thought. A Thematic Introduction*, New York, New York University Press, 417p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques dans l'Antiquité et au Moyen Âge*. Paris, Presses universitaires de France, 1998, 1121p.
- NEMO, Philippe, *Histoire des idées politiques aux temps modernes et contemporains*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, 1428p.
- ORY, Pascal (dir.), *Nouvelle histoire des idées politiques*, Paris, Hachette, 1987, 643 p. (cote : JA 83 N934 1987)
- PIOTTE, Jean-Marc, *Les grands penseurs du monde occidental*, Montréal, Fides, 1999, 620p.
- PORTER, Jene M. (dir.), *Classics in Political Philosophy*, Englewood Cliffs, New Jersey, 2000.
- PRÉLOT, Marcel et Georges LESCUYER, *Histoire des idées politiques*, Paris, Dalloz, 1992, 602 p. (11^e édition). (cote JA 81 P924 1992)
- REDHEAD, Brian et al., *Plato to Nato. Studies in Political Thought*, London, BBC Books, 1990 (c1984), 222 p. (cote : JA 81 P718 1990)
- RENAULT, Alain (dir.), *Histoire de la philosophie politique*, Paris, Calmann-Lévy, 1999, 5 volumes (cote : JA 81 H6732 1999 1)
- RUBY, Christian, *Introduction à la philosophie politique*, Paris, La découverte, 1996, 123p.

- SKINNER, Quentin, *The Foundations of Modern Political Thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978, (2 volumes: 1. « The Renaissance » ; 2. « The Age of Reformation »), 305 et 405 p. (cote : JA 81 S628 1978 1 et 2)
- STRAUSS, Leo et Joseph CROPSEY (ed.), *Histoire de la philosophie politique* (trad. fr. de : *History of Political Philosophy*), Paris, Presses Universitaires de France, 1994, 1076 p. (cote : JA 81 H673 1994 F)
- TOUCHARD, Jean, *Histoire des idées politiques*, Paris, Presses Universitaires de France, 1975, (2 volumes : 1. « Des origines au XVIII^e siècle » ; 2. « Du XVIII^e siècle à nos jours »), 870 p. (cote : JA 81 T722 1975 1 et 2)

Bibliographie méthodologique

GUIDE POUR LA PRÉSENTATION DES TRAVAUX ÉCRITS, DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE. Faculté des sciences sociales. Université Laval. <http://www.fss.ulaval.ca/cms/upload/pol/fichiers/guidetravaux2005.pdf>

Infosphère (Université Laval) http://www.bibl.ulaval.ca/infosphere/sciences_humaines/index.html

Cybermetho, (Gingras, François-Pierre. Guide de rédaction des travaux universitaires.(Voir le chapitre sur le travail de recherche). Université d'Ottawa, Faculté des sciences sociales:

<http://aix1.uottawa.ca/~fgingras/metho/guide-fr.html>